

# REQUIEM pour nos pertuis

par Pierre Le Gall

**U**ne grande partie de **l'avenir des Pertuis charentais va se jouer en 2019 et 2020 : ILS VONT MOURIR !**

C'est l'analyse établie par un océanographe, spécialisé en Biologie et Ecologie littorales, qui a suivi durant plus de 40 ans l'évolution catastrophique de la Baie de Seine jusqu'à un stade proche du cloaque le plus sordide, et qui observe maintenant la même évolution se produire sur les pertuis charentais.

Non, ce ne sera pas à cause du réchauffement climatique.

Non, ce ne sera pas à cause de la montée des eaux.

Non, ce ne sera pas à cause de la sécheresse.

**Ces deux années là, les pertuis charentais vont discrètement être étouffés par l'invasion sournoise et incontrôlée de plus de 1 000 000 m3 de petites particules fines qui n'arriveront pas à se stabiliser sur les fonds marins et qui durant des années, circuleront en empêchant que l'indispensable « lumière source de vie » ne pénètre dans leurs eaux.**

Finie la vie des algues de nos estrans, finie la vie de notre plancton, finie la vie de nos coquillages et de nos crustacés, finie la vie de nos poissons et autres animaux marins, finies les baignades dans des eaux claires, finies l'ostréiculture et la mytiliculture charentaises, finie la pêche dans les pertuis, finie la faste période pour le tourisme littoral.

Nos enfants ne connaîtront plus toutes les joies offertes par la vie sur les bords d'une mer saine et en bon état.

POURQUOI ?

Très simplement parce que le Grand Port Atlantique de La Rochelle a décidé de poursuivre son développement. C'est prévu et annoncé dans leur programme PORT HORIZON 2025, au chapitre de l'amélioration des accès nautiques. C'est indispensable nous ont dit et répété les responsables du port, pour que des bateaux toujours plus gros puissent venir accoster et livrer leurs marchandises sur les nouveaux quais du Grand Port Maritime.

La profondeur des bassins sera augmentée par le dragage des vases anciennes aujourd'hui compactées et par le creusement (déroctage) des fonds rocheux. L'aménagement des accès sera complété par un surcreusement des « souilles » à l'aplomb

des quais afin d'éviter qu'à marée basse ces gros bateaux ne touchent le fond.

Pour ces simples améliorations des accès portuaires, ce sont environ 1 000 000 m3 de particules fines et très fines qui seront envoyées en mer en 2019 par les dragues employées pour surcreuser les bassins du Grand Port Maritime de La Rochelle.

Le calcul est simple à faire :

- Dans une première étape, il va falloir enlever 550 000 m3 de vases qui n'ont jamais été draguées pour dégager les roches à détruire.

- Dans une seconde étape, il va falloir casser et enlever 700 000 m3 de fonds rocheux composés de 230 000 m3 de marnes et de 470 000 m3 de blocs de calcaires durs. Ces derniers seront facilement récupérés pour compléter le remblaiement du casier de La Repentie.

Il faut ajouter à ces volumes les 200 000 m3 de vases fines renvoyées en mer chaque année pour les seuls dragages d'entretien.

Donc en 2019, le Port Maritime de La Rochelle a prévu d'envoyer dans les eaux des pertuis un total de 550 000 + 230 000 + 200 000 = 980 000 m3 de particules fines. Environ 230 000 m3 de marnes seront évacués le long de la côte après passage dans un casier de décantation, comme cela a été fait en 2013.

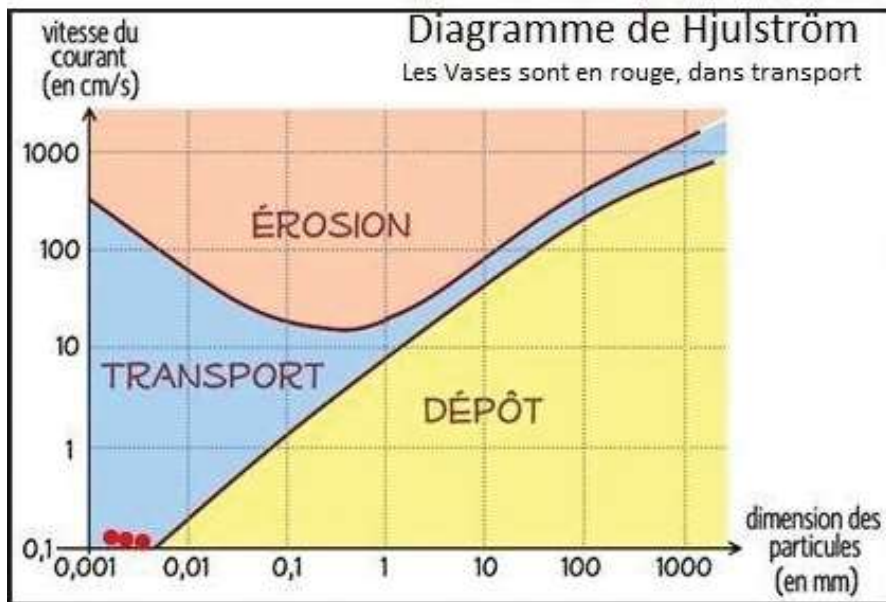
**Les 700 000 m3 restants seront clapés (déversés) en mer sur 2 sites : Le Lavardin et la Fosse d'Antioche.**

Il faut savoir que ces sites ont été sélectionnés pour leur très bon caractère dispersif, ce qui veut dire que **les vases qui sont remises à l'eau ne tombent pas directement au fond sur place, mais sont immédiatement reprises dans les courants et dispersées sur l'ensemble des pertuis avant d'aller se déposer temporairement dans les secteurs les plus calmes.**

La preuve nous est fournie par le Port Atlantique lui-même : tous les suivis bathymétriques effectués depuis des années autour du Lavardin démontrent que les profondeurs n'y changent pas, alors que toutes les vases draguées pour l'entretien des ports rochelais (200 000 m3 autorisés par an) y sont clapées !!! La conclusion classique alors avancée par les responsables du Port Atlantique est de dire que les clapages au Lavardin n'ont aucune incidence sur les fonds et les habitats marins.

**Mais qu'en est-il plus loin que Le Lavardin ?**

Il faut sans doute redire ici que la masse d'eau des pertuis charentais avec tout ce qui flotte dedans,



même si elle est soumise à de nombreux courants alternatifs en liaison avec les marées, ne se renouvelle qu'au bout de plusieurs mois. Ceci est connu, décrit et confirmé par de nombreux travaux scientifiques.

Souvenez-vous du printemps 2013, les pertuis étaient devenus de vastes étendues laiteuses à cause du déversement sauvage de particules blanches et fines issues d'un déroctage dans le Port Atlantique concernant seulement 500 000 m<sup>3</sup> de substrat rocheux dont 1/3 de marnes (soit 150 000 m<sup>3</sup> de particules fines).

Souvenez-vous des impacts négatifs qui ont suivi au printemps et en été 2014 : mortalités massives des moules, des huîtres, suppression de la campagne de pêche des coquilles et pétoncles. Tous ces effets négatifs pour seulement 150 000 m<sup>3</sup> de particules fines de plus que chaque année, alors que pour 2019 le Port Atlantique de La Rochelle a prévu d'en rejeter 780 000 m<sup>3</sup> !!

**Les pertuis sont incapables d'absorber cette masse considérable de particules fines (points rouges sur le diagramme de HJULSTRÖM), et les impacts négatifs sont certains.**

**Comment est-ce possible ?**

Le premier point prioritaire est le désir qu'ont les gestionnaires du Port Atlantique de toujours développer leurs activités et d'accroître leurs bénéfices. Cette démarche les pousse à élaborer des programmes qui nécessitent de profondes modifications des structures portuaires.

Le second point important est qu'ils se préoccupent de construire et de présenter leurs dossiers de façon à ce qu'ils ne rencontrent qu'un minimum d'obstacles administratifs.

Par exemple, ils présentent les opérations de déroctage comme étant sans risques puisqu'en mai 2013, aucune conséquence négative n'avait été relevée, malgré le fait que les pertuis étaient devenus entières





GFS 50 km	Vitesse du vent (nœuds)								Direction du vent								Vagues (m)								Périodes des vagues (s)											
	02h	05h	08h	11h	14h	17h	20h	23h	02h	05h	08h	11h	14h	17h	20h	23h	02h	05h	08h	11h	14h	17h	20h	23h	02h	05h	08h	11h	14h	17h	20h	23h				
23.04.2013	6	4	2	3	5	7	6	7									→	→	↓	1.3	1.2	1.2	1.1	1.1	1	1	1	1	13	13	13	13	12	12	12	12
24.04.2013	8	9	9	7	5	5	8	12	←	←	←	←	←	←	←	←	←	←	←	1	0.9	1	1.2	1.1	1	1	0.9	1.2	1.2	11	5	12	12	12	12	
25.04.2013	12	11	11	13	8	5	4	4	←	←	←	←	←	←	←	←	←	←	←	1.2	1.1	1.1	1.1	1	1	0.9	0.9	5	8	12	8	13	13	13	13	
26.04.2013	4	5	9	12	20	17	17	14									↓	↓	↓	0.9	0.9	0.9	0.9	1.1	1.3	1.5	1.5	13	13	12	12	12	10	6	5	
27.04.2013	14	12	12	11	11	13	12	13	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	1.5	1.4	1.3	1.3	1.2	1.1	1.2	1.1	8	7	7	8	11	11	11	10	
28.04.2013	12	12	12	10	8	10	10	10	←	←	←	←	←	←	←	←	↓	↓	↓	1.1	1.1	1.1	1	0.9	0.8	0.8	0.8	10	10	10	10	10	10	10	10	
29.04.2013	7	8	7	6	8	13	14	19	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	1	10	9	9	9	9	9	8	3	
30.04.2013	19	20	23	23	23	21	18	15	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	1.2	1.5	1.7	1.8	1.8	1.7	1.5	1.3	4	4	5	5	5	5	5	5	
01.05.2013	8	11	16	13	5	6	6	3	←	←	←	←	←	←	←	←	←	←	←	1.1	1	0.9	0.9	0.8	0.7	0.7	0.8	5	4	10	10	9	9	9	9	
02.05.2013	4	5	6	6	4	9	10	10									↓	↓	↓	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	9	9	8	8	8	8	9	8	
03.05.2013	10	10	10	9	7	11	13	11	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.6	3	3	3	3	4	5	4	3	
04.05.2013	7	6	4	0	5	9	9	9	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	0.8	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	4	4	4	4	5	5	5	9	
05.05.2013	7	7	7	3	4	7	6	7	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	0.6	0.7	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	9	5	9	9	8	8	8	8	
06.05.2013	6	6	6	4	2	1	1	2	←	←							←	←		0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	6	7	7	8	8	9	10	11	
07.05.2013	5	4	2	2	8	11	9	7									↗	↗	↗	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.9	1.1	11	12	13	13	13	13	12	5	
08.05.2013	9	11	11	11	14	14	13	9	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	1	1	1	1.2	1.3	1.5	1.6	1.5	12	12	12	5	8	9	9	9	
09.05.2013	8	5	3	5	9	12	14	13	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3	1.4	1.5	8	8	8	8	8	9	9	9	
10.05.2013	14	14	13	12	11	11	11	10	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	1.6	1.7	1.8	1.9	1.9	1.8	1.7	1.6	9	10	11	11	12	12	11	11	
11.05.2013	12	14	14	13	14	15	15	14	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	1.5	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5	11	11	10	10	6	6	6	6	
12.05.2013	14	14	13	12	13	11	11	10	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	1.6	1.6	1.6	1.6	1.5	1.4	1.4	1.3	8	8	7	7	7	10	10	10	
13.05.2013	9	10	11	11	11	11	10	8	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1	10	10	10	10	10	10	10	10	
14.05.2013	10	9	7	8	16	17	17	17	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	1	1	1	1	1.1	1.2	1.4	1.7	10	10	10	11	11	12	12	6	
15.05.2013	14	13	14	15	14	13	11	8	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
16.05.2013	8	4	5	4	9	12	8	3	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	-	-	-	-	-	-	1.3	1.2	-	-	-	-	-	11	10		
17.05.2013	4	10	12	11	6	8	8	8	←	←	←	←	←	←	←	←	←	←	←	1.1	1	0.9	1.1	1	0.9	0.8	0.8	10	10	10	4	4	5	9	9	
18.05.2013	11	10	16	17	15	14	18	19	←	←	←	←	←	←	←	←	↓	↓	↓	0.8	1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.3	8	9	4	4	4	4	4	5	
19.05.2013	19	18	17	17	18	16	16	13	←	←	←	←	←	←	←	←	↓	↓	↓	1.2	1.3	1.5	1.7	1.8	1.7	1.6	1.5	8	5	5	6	6	6	6	6	
20.05.2013	12	13	14	12	14	14	15	14	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	8	6	6	6	6	6	6	6	
21.05.2013	17	15	15	15	12	13	13	11	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.1	1	0.9	5	5	5	5	5	5	5	5	
22.05.2013	10	11	10	8	8	14	15	10	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	8	5	5	5	6	7	7	11	

Relevé de la météorologie en mai 2013

rement blancs jusqu'aux côtes de Vendée dès le début des travaux.

L'expertise commandée alors pour juger et évaluer les impacts (administrativement obligatoire) avait conclu à une absence totale d'effets : aux environs du port, les eaux étaient d'une turbidité normale (les valeurs en MES sont de 25 et 18 mg/l, pour 8 à 25 mg/l habituellement), avec aucune bactérie (*Escherichia coli*) pouvant réduire leur qualité sanitaire.

**Ces résultats très positifs étaient prévisibles puisqu'au moment où les prélèvements ont été réalisés, le système d'évacuation gravitaire des eaux souillées à tester ne fonctionnait pas (pleine mer de mortes eaux, absence de vent, et points de prélèvement positionnés en dehors du panache turbide relictuel).** (référence : Port Atlantique La Rochelle, Suivi turbide du déroctage, Compte-rendu de mission, La

Rochelle, juin 2013, Dossier I-130319. Le suivi a été mis en oeuvre dans le Port puis sur les masses d'eau extérieures jusqu'au droit des zones conchylicoles situées au nord de la Repentie.

Il a été réalisé le 03 mai 2013, au cours d'une pleine mer de morte-eau (coefficient 56) de 11h à 14h30).

Qui accepterait de tester sérieusement une voiture de sport sans faire tourner le moteur ?

Pour le projet 2019, les dossiers (tout comme ceux de 2013) précisent par ailleurs le souci permanent de ne pas apporter de perturbations à la qualité de l'environnement exceptionnel des pertuis charentais afin de respecter les milieux, les habitats et les espèces. Pour cette nouvelle tranche de travaux, les autorités portuaires ont même organisé une grosse



campagne de publicité autour de ce projet PORT HORIZON 2025, avec des réunions publiques placées volontairement sous la présence de 2 garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public. Cette campagne s'est achevée fin mars 2018, mais le déroulement des séances ouvertes à la discussion avec le public et auxquelles nous avons partiellement assisté, se sont révélées n'être que des « faire-semblant » n'ayant attiré que quelques personnes et au cours desquelles il n'a jamais été possible de vraiment débattre des conditions pratiques devant être mises en oeuvre.

Une nouveauté pour le plan 2019 est que le Port Atlantique va demander aux entreprises qui effectueront le déroctage, de respecter une très faible teneur en particules dans les eaux évacuées en mer.

**Etant donné le comportement physique de ces particules très fines qui ne peuvent décanter que sur des temps de plusieurs jours voire semaines, aucune entreprise ne peut réaliser ce qui leur est demandé** (voir diagramme de Hjulström).

Nous risquons donc d'avoir des travaux réalisés sans respecter les engagements signés par les entreprises sélectionnées et qui pour ne pas avoir de soucis ensuite, tomberont en faillite.

Les pertuis seront dénaturés, sans responsable pour assumer les préjudices aux diverses autres activités (conchyliculture, pêche, tourisme).

**En 2013, suite à une plainte déposée pour « pollution des eaux de mer » et classée « sans suite », le Port Atlantique avait seulement reçu un « rappel à la loi » formel, pour non respect des réglementations et engagements.**

**Ce sont donc des subventions publiques qui sont venues en aide aux professionnels ayant subi de lourdes pertes de cheptel, donc de chiffre d'affaire.**

Comme nous l'avions déjà prédit en mai 2013, nous sommes certains que le déroctage de 2019 mal contrôlé va entraîner :

- un étouffement des vasières par un recouvrement résultant d'un énorme apport supplémentaire et brutal de particules très fines
- une diminution de la production de nutriments nécessaires aux mollusques filtreurs d'intérêt économique
- une diminution de la croissance et du potentiel de reproduction de ces mollusques par perturbation de la filtration branchiale et manque de nourriture, et par voie de conséquence une perte de rentabilité pour les professionnels concernés
- un étouffement de multiples peuplements littoraux fixés
- une diminution de la production de macroalgues sur les estrans rocheux rétais par réduction systématique de la pénétration lumineuse dans les eaux, comme c'est déjà le cas sur la côte rocheuse de la Repentie ou des Minimés
- un colmatage des fonds sableux et une modification des spectres granulométriques des sédiments entraînant une réduction de certains peuplements benthiques inféodés à une nature et une composition sédimentaire précise
- une remise en suspension de ces particules nocives lors de chaque épisode venteux ce qui prolongera la durée de leur action à plusieurs années
- etc.

**Faut-il ne rien dire et ne rien faire devant cette situation ?**

**Faudra-t-il demander, voire exiger l'application du principe pollueur-payeur ?**

**Faut-il attendre pour voir et agir après ou tenter d'intervenir avant que la catastrophe ne survienne ?**

Il faut savoir qu'en 2013, les photos prises ponctuellement par satellites (NASA, LANDSAT, etc.) ont permis de comprendre ce qui s'était passé.

En 2019, les satellites se sont perfectionnés et maintenant, ce sont des photos quotidiennes qui sont disponibles et elles permettront de surveiller et de déceler le moindre dépassement de la réglementation et de remonter à l'origine des phénomènes.

